

Canada à verser 50 millions de dollars au cours des cinq prochaines années. Dans le cadre de cet engagement, une somme de 3,5 millions de dollars a été affectée pour appuyer l'intégration des réfugiés.

En ce qui a trait à l'avenir immédiat, je suis heureux d'annoncer que le Canada, sous réserve de l'approbation du Parlement et du Conseil du Trésor, versera en 1981 plus de 22,4 millions de dollars canadiens pour répondre aux besoins qui auront été identifiés par la présente Conférence. De ce montant, 16 millions seront fournis sous forme d'aide alimentaire d'urgence aux pays où le problème des réfugiés est le plus aigu, à savoir la Somalie, l'Éthiopie, le Soudan et l'Ouganda. En outre, 6,4 millions de dollars en subventions seront affectés aux programmes de divers organismes internationaux conçus pour répondre aux besoins les plus urgents des réfugiés.

Monsieur le Secrétaire général, nous reconnaissons le rôle important que jouent les organisations non gouvernementales canadiennes et internationales au chapitre de l'aide aux réfugiés en Afrique. Nous tenons à les encourager dans cette voie et nous entendons par conséquent continuer de fournir des subventions de contrepartie pour leurs projets.

Monsieur le Secrétaire général, le Canada vient de s'engager à fond pour l'Afrique et je ne doute pas que d'autres pays fassent de même. En retour, j'attends des pays africains qu'ils prennent un engagement tout aussi important à l'égard de la communauté internationale. Nous sommes confrontés ici à un problème africain, dont les solutions ne peuvent être trouvées qu'en Afrique, par les Africains. Nous répondons en fait à des besoins pressants d'ordre humanitaire. Il revient aux Africains de réagir aux causes de ces besoins.

Mais si des sommes énormes doivent être consacrées par les pays africains et par la communauté internationale aux problèmes du nombre de plus en plus grand de réfugiés, cela ne pourra être à la longue qu'au plus grand détriment d'importants objectifs africains de développement. De plus, il nous apparaît comme une perspective intolérable de devoir condamner des millions d'Africains à des années, voire à toute une vie, de privations et de déracinement. Nous connaissons les causes profondes qui provoquent les mouvements massifs de populations, que ce soit dans la Corne de l'Afrique, dans la région du Sahara, dans la partie